



3 octobre 2025

Intimidation banalisée, plafond d'embauche et parents inquiets

3. L'intimidation banalisée à l'école

La coroner Nathalie Lefebvre a [dénoncé la banalisation de l'intimidation](#) dans les écoles, dans son rapport faisant suite au décès par suicide d'une enfant de 12 ans. M^e Lefebvre a émis neuf recommandations, dont quatre s'adressent au ministère de l'Éducation, incluant :

- déployer des efforts supplémentaires en matière de prévention du suicide, de la violence et de l'intimidation.
- inciter tous les établissements scolaires du Québec à organiser des séances d'information pour les parents et à faire davantage la promotion des ressources en matière d'intimidation, de violence, de suicide et de santé mentale.
- déployer des mesures de soutien supplémentaires afin d'assurer un accompagnement efficace pour les victimes, les témoins (élèves ou adultes) et les auteurs.
- mettre en place un processus d'évaluation systématique des plans d'action.

La coroner soulève aussi le rôle des parents comme « acteurs clés dans la prévention de l'intimidation » : « Ils doivent être en mesure de reconnaître ces situations, de les dénoncer et d'offrir le soutien nécessaire à leur enfant, qu'il soit victime, auteur ou témoin ». Le [Guide pour accompagner les parents dont les enfants sont confrontés à des situations de violence ou d'intimidation en milieu scolaire](#), accessible sur le site web de la FCPQ, aborde la prévention, mais aussi l'identification, les signalements et l'accompagnement. La FCPQ invite aussi les parents à s'informer à propos du [plan de lutte contre la violence et l'intimidation](#) de leur école.

2. La ministre LeBel songe à retirer les plafonds d'embauche

Radio-Canada rapportait mercredi matin : « [LeBel va retirer les plafonds d'embauche imposés par Drainville](#) ». La nouvelle du retrait de cette mesure qui [affecte l'offre de services aux élèves](#) a cependant été tempérée pendant la journée, puisque la ministre ne l'a pas officiellement confirmée.

Sur X, Mme LeBel [a expliqué](#) que Québec souhaite que les règles permettent aux centres de services scolaires de « gérer leurs ressources sans compromettre les services aux élèves et dans le respect des budgets ». En [période de questions à l'Assemblée nationale](#), elle a ajouté que « les cibles [\[d'équivalent\]](#)

[temps complet](#)] demeureront, mais ça ne devra pas être un bloquant pour rendre des services et pour prendre des sommes qui sont disponibles dans les budgets. C'est un indicateur de respect de budget. »

1. La FCPQ dénonce les compressions et le non-respect des parents engagés et de la Loi

Dans une [lettre ouverte](#) et [une entrevue](#) diffusées par Le Devoir, Mélanie Laviolette, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec, a dénoncé l'impact des compressions budgétaires sur les élèves, ainsi que le non-respect de la Loi sur l'instruction publique et du rôle des parents engagés dans les instances.

Des situations rapportées par des membres de la FCPQ depuis le début de la rentrée scolaire sont inquiétantes. Mélanie Laviolette demande des changements dans l'intérêt de la réussite et du bien-être des élèves.

Mention spéciale :

Les résultats de l'enquête nationale sur le bien-être des familles québécoises, réalisée par la FCPQ et ses partenaires sous la supervision de Dre Mélissa Généreux, sont mis de l'avant dans [cet article du Devoir](#).

« Il ne faut pas non plus démoniser l'utilisation des appareils, qui peuvent avoir des usages bénéfiques, mais éduquer les jeunes pour en faire une saine utilisation avant de les interdire. Les parents aussi doivent apprendre à mieux utiliser les écrans pour donner l'exemple aux jeunes », fait valoir Mélanie Laviolette. Les parents connaissent toutefois mal les plateformes numériques, et les effets qu'elles peuvent avoir, tant dans la vie de leurs enfants que la leur, souligne la présidente de la FCPQ.